

de phénol ayant lieu dans un baraquement.

Les exécutions par fusillade commencèrent en été 1941 dans un endroit spécialement aménagé de manière à ce qu'il fût visible de tout le Camp. Il y eut des journées où plus de 150 personnes furent passées par les armes, soit en groupes, soit individuellement.

Les listes des condamnés étaient établies par la Gestapo et ceux-ci devaient attendre souvent plusieurs jours dans le baraquement disciplinaire, où l'on enfermait les internés coupables de quelque infraction à la discipline du Camp. Il arrivait assez souvent que des S.S. ivres et des gens de la Gestapo pénétraient de nuit dans ce baraquement et tuaient à coups de pistolet dans la nuque n'importe quel des malheureux enfermés dans le baraquement, sans se soucier s'il figurait sur la liste des condamnés ou non. Il semble presque superflu d'ajouter que les condamnations à mort avaient toujours lieu sans même un simulacre de jugement, ni même sans indication de motif. Les parents des victimes étaient avisés du décès "par suite de maladie grave".

Les chambres à gaz

Le nombre des exécutions augmentant continuellement le nombre des fosses communes où les cadavres étaient enterrés aux environs du Camp devint si considérable que la place commença à manquer. Les promoteurs du "nouvel ordre européen" trouvèrent alors une méthode plus perfectionnée pour se débarrasser de ceux qui leur semblaient faire obstacle à l'instauration de cet "ordre". Une vaste installation

comprenant des chambres à gaz et des fours crématoires fut construite sur un terrain dépendant du Camp et les victimes du régime nazi furent dorénavant "liquidés" sans laisser d'autres traces qu'une poignée de cendres.

L'installation comprend une grande salle d'attente pouvant contenir jusqu'à 2,000 personnes, une longue chambre à gaz aménagée comme un établissement de bains avec simulacres de douches sur les murs et de nombreux fours crématoires. La chambre à gaz, située en contre-bas de la salle d'attente, ne comporte que deux ouvertures dans les parois opposées et quelques fenêtres dans le plafond, munies de hublots pouvant être hermétiquement fermés, comme les portes également. L'une des portes communique avec la salle d'attente, la porte opposée, avec un couloir conduisant aux fours crématoires. Ces derniers sont prévus pour brûler 2,000 cadavres en 24 heures.

L'installation complète fut prête au mois de février 1943; elle fut inaugurée alors en présence de divers personnalités nazies, venues spécialement de Berlin pour assister à la première exécution. Après avoir observé l'effet du gaz asphyxiant sur les victimes par les fenêtres du toit, ces représentants du "peuple de maîtres" se déclarèrent très satisfaits.

Les exécutions ont lieu de la manière suivante. Conduites dans la salle d'attente, les victimes doivent se déshabiller / hommes, femmes et enfants ensemble /; elles sont ensuite poussées dans la chambre à gaz en plus grand nombre possible à coups de fouets et de gourdins. Les portes sont alors herméti-

quement fermées et des S.S. se trouvant sur le toit répandant par les hublots un produit toxique pulvérisant et referment hermétiquement les hublots. Sous l'action de la chaleur, le produit toxique, probablement un mélange de cyanures, émet des gaz asphyxiants qui provoquent la mort des victimes en quelques minutes.

Après une dizaine de minutes, la chambre à gaz est ventilée et une équipe spéciale d'internés est chargée de débarrasser celle-ci des cadavres, qui sont transportés aux fours crématoires pour être brûlés. La chambre à gaz est de nouveau prête à recevoir un nouveau contingent de victimes. La "capacité" de l'installation n'est limitée que par celle des fours, qui, comme nous l'avons déjà dit ne peuvent brûler plus de 2,000 cadavres par 24 heures. Comme, à certains moments, le nombre des victimes dépassait largement cette quantité, une partie des cadavres était alors brûlée à l'air libre.

Comme nous l'avons mentionné au début, plus d'un million et demi de Polonais et de déportés de tous pays, en grande majorité des Juifs, ont été "liquidés" dans les chambres à gaz jusqu'en avril 1944. Depuis cette date, des centaines de milliers d'autres déportés, cette fois-ci surtout des Juifs de Hongrie, ont subi le même sort.

Pour illustrer ce compte-rendu nous donnons ci-après quelques extraits de récits d'évadés du Camp.

Les S.S.s'amusent

Les Allemands parlent souvent de leur amour pour les animaux. Hitler aime beaucoup les chiens...

les S.S. aussi. Ceux que le "peuple de maîtres" a chargés de l'application pratique du "nouvel ordre européen" au Camp possèdent quelques beaux chiens qu'ils ont su dresser à leur procurer des distractions dans la monotonie de la vie du Camp et des exécutions en masse.

Un malheureux intemé d'âge avancé coltine péniblement un seau plein d'eau. Ses forces lui permettent tout juste de ne pas trébucher sous le poids du seau, si lourd à ses muscles épuisés; il avance cependant aussi vite que possible, car tout travail doit être exécuté au Camp à une allure rapide, sous peine d'une volée de coups immédiats. Mais le S.S. qui se promène nonchalamment avec son chien, un beau berger allemand, trouve que l'allure du pauvre bougre est trop lente. Décidément, ces "maudits Polonais" n'apprendront jamais à travailler convenablement! Il faut secouer un peu cette vieille carcasse...

Un commandement bref, et le chien bien dressé se jette sur le malheureux qu'il renverse de tout le poids de son corps; il est plus lourd que sa victime, qui, au régime du camp, a perdu en quelques semaines le tiers de son poids. Et pour compléter le "jeu", il enfonce profondément ses crocs dans la cuisse de l'homme terrifié qui gît à terre, cherchant à protéger sa tête avec les bras... Le S.S. est content, il rappelle son favori et le caresse affectueusement, pendant que la victime de cette "plaisanterie" s'efforce d'étancher le sang qui coule de sa plaie avec les lambeaux de son bourgeron déchiré, se relève péniblement et ramasse le seau vide qu'il doit aller de nouveau remplir à la fontaine éloignée...

Pendant la journée, le grand chien se livre

plusieurs fois à des "jeux" de ce genre, qui ravissent son maître et laissent en souvenir à ses victimes des plaies profondes, qui s'enveniment rapidement et ne guérissent pratiquement jamais, car au Camp la moindre égratignure dégénère en plaie suppurante traînant pendant des mois.

Autre divertissement des maîtres du Camp. Des internés, dans l'eau jusqu'aux genoux, sont en train de vider l'eau d'un fossé après un orage. Ils puisent l'eau avec des seaux et déversent celle-ci par dessus la berge. Des S.S. avec des chiens surveillent le travail. Comme c'est ennuyeux d'observer sans cesse les mêmes mouvements! Les chiens eux-mêmes s'ennuient! Comment se distraire un peu?

La vue de la peur ravageant un pauvre visage d'homme changé en bête traquée réjouit le cœur d'un brave S.S. C'est si amusant d'observer comment la terreur envahit ce visage, raidit, puis casse tout le corps! Savourant par avance leur plaisir, les vaillants représentants du "peuple de maîtres" hurlent tout d'un coup un commandement bref. Les gros mollosses s'élancent et d'un bond sautent sur le dos des hommes qui sont le plus près. Figés de terreur, ceux-ci sentent sur leur nuque le souffle puissant et les crocs acérés des bêtes excitées. Encore une seconde, et ces crocs s'enfonceront dans la chair et briseront peut-être la colonne vertébrale... Mais les S.S. voulaient seulement plaisanter. Un commandement rapide rappelle les chiens. Obéissants, ils lâchent leur proie et aboyant joyeusement, rejoignent leurs maîtres quêtant leurs caresses.

Ni les chiens, ni leurs victimes, ne savent jusqu'où la "plaisanterie" sera poussée. Et les vic-

times s'attendent au pire. Elles passent par toutes les tranches de l'angoisse, donnant un spectacle intéressant aux S.S. pourtant blasés à ce sujet.

"Les meilleurs Allemands s'amusent..."

"Le poteau"

La moindre infraction à la discipline du Camp est punie immédiatement de 25 coups de fouet ou de gourdin, mais pour des infractions plus "graves" il y a une punition bien pire, que les représentants du "peuple le plus civilisé du monde" sont allés chercher dans la tradition des supplices du plus sombre moyen-âge.

C'est la peine du "poteau". Le condamné à ce supplice barbare a les mains liées sur le dos au moyen d'une chaîne enroulée autour des poignets. Il est ainsi suspendu par cette même chaîne à un crochet fixé à un poteau, de manière à ce que ses pieds se trouvent à quelques centimètres seulement du sol. Tout le poids du corps est alors supporté par les poignets, broyés par la chaîne, qui les serre de plus en plus fort à chaque mouvement du corps. Le sol étant si proche, il semble qu'en étendant au maximum les jambes, on pourrait l'atteindre et que le corps retrouverait enfin son point d'appui normal, soulageant les muscles tendus à éclater. Mais la distance est bien calculée par les bourreaux. Les efforts faits pour atteindre le sol ne font qu'aggraver la tension des muscles et celle de la chaîne. La douleur est atroce et arrache des hurlements aux plus stoïques.

Le supplice ne dure qu'une heure, temps jugé

suffisant par les bourreaux pour que le patient apprécie leurs méthodes éducatives, tout en ne devenant pas complètement inapte à tout travail le lendemain. Celui qui est condamné à 2 ou 3 heures de "poteau" doit donc les accomplir en plusieurs fois. Les "séances" ont lieu seulement les dimanches matin, afin de ne pas perdre de temps précieux pendant les journées consacrées au travail.

Après cette heure de supplice - la plus longue sans aucun doute de toute sa vie - le malheureux ne peut même pas s'étendre sur son grabat, car il est rigoureusement interdit de se coucher pendant la journée. Il doit traîner sa douleur toute la journée et ce n'est qu'à la tombée de la nuit qu'il pourra enfin laisser se détendre ses muscles meurtris. Il ne pourra cependant même pas dormir, relancé sans cesse par des crampes terribles et par cette sourde fureur de l'homme impuissant devant la bête déchaînée, si experte à le faire souffrir physiquement comme moralement.

Et quel "crime" faut-il donc commettre pour encourir un pareil châtement ? Voici quelques-uns de ces "crimes" : fumer pendant le travail / 2 heures de "poteau" /, demander quelque chose pendant l'appel, se mettre à l'abri pendant une pluie torrentielle, voler un morceau de pain au magasin du Camp.

En cas de doute au sujet des faits relatés plus haut, on n'a qu'à lire la description d'un second camp d'extermination en Pologne pareil à celui d'Oświęcim - le camp de Majdanek. Voici le texte de la dépêche parue à ce sujet dans la presse suisse :

John Evans, envoyé spécial de l'Agence Reuter télégraphie mardi :

" Des baraques de bois s'étendent sur près de 15 km.carrés, une immense cheminée, le tout entouré de réseaux de barbelés: tel est, le camp de Majdanek, près de Lublin. Les correspondants de guerre anglais et américains qui s'y sont rendus aujourd'hui, ont vu des amas de cadavres humains carbonisés et des montagnes de chaussures et d'effets d'habillements. Les chambres à gaz et les locaux d'exécution étaient remplis de cadavres en décomposition. Le fonctionnaire russe chargé de l'instruction nous fit voir la "salle des chaussures" qui contient toutes les sortes de chaussures, de l'élégante sandalette parisienne au petit soulier d'enfant. Puis un ingénieur soviétique nous expliqua le fonctionnement du four gigantesque où les cadavres étaient brûlés par des températures allant jusqu'à 1,600 degrés.

D'après les rapports russes, les Allemands ont fait passer de vie à trépas un million de femmes, d'enfants et d'hommes à Majdanek."
